

9 CARRELAGE - FAIENCES

9.0 GENERALITES

9.0.1 Textes généraux

Les travaux seront réalisés conformément aux documents réglementaires et contractuels, notamment les DTU 52.1 et les cahiers des prescriptions techniques N°2478 de mars 1991 (revêtements de sols collés), N°255-4, 274-6, 2366, 255-5, 274-5 (Revêtements muraux intérieurs collés)

9.0.2 Qualification

L'entreprise devra justifier de la qualification QUALIBAT :

- Groupe d'activité N° 63 Carrelage, Qualification 6312 / 6343.

A défaut, elle pourra présenter des références d'opérations d'importance au moins égale.

9.0.3 Vérification des documents

Il est rappelé que le marché est passé à prix global et forfaitaire ; le devis quantitatif établi par le maître d'œuvre a un caractère indicatif et sert à l'établissement de la décomposition de ce prix en vue du règlement des ouvrages.

En conséquence, chaque entrepreneur doit vérifier les quantités indiquées sur le devis avant remise de son offre.

Dans le cas de discordance avec les plans, l'entrepreneur avisera le Maître d'Œuvre avant acceptation du marché. Dans le cas contraire l'entrepreneur ne pourra se prévaloir d'erreurs ou d'omissions. Les travaux seront exécutés dans le respect des D.T.U. - D.T.A. et des règles de l'Art.

Ces documents non joints au marché sont réputés bien connus des entreprises.

Au-delà de la notification des marchés, l'entrepreneur ne pourra se prévaloir d'erreurs ou d'omissions et sera tenu d'exécuter les travaux prévus aux CCTP et (ou) aux plans sans aucune majoration du coût.

9.0.4 Classement UPEC

Les revêtements utilisés devront justifier du classement UPEC demandé pour l'usage envisagé. (Cahier du CSTB N°3509 de novembre 2004)

9.0.5 Colles

Les colles utilisées devront avoir fait l'objet d'un avis technique du CSTB et bénéficier d'une prise en garantie par les assurances pour l'usage envisagé.

9.0.6 Nettoyage

L'entreprise devra le nettoyage de ses ouvrages avant la livraison au maître d'ouvrage.

9.1 SOLS

9.1.1 Carrelage 15 x 15 sur chape

Carrelage posé sur chape béton désolidarisé de la structure.

Pose collée avec colle sous avis technique du CSTB, compris coupes, chutes et joint. Compris joints de fractionnement.

Carrelage de type : « P21 » de chez Pavigrès ou esthétiquement et techniquement équivalent.

Format : 15 x 15 cm, pose à joints décalés. Couleur(s) : Au choix de l'Architecte. Finition : Mate.

Couleur(s) joints : au choix de l'Architecte.

Profilés : Profils d'arrêt (cornières) en aluminium anodisé naturel aux passages de portes de type

Schlüter - Schiene ou équivalent.

Nota(s) : Réservation à communiquer au lot Gros œuvre qui réalisera les dalles béton et au lot chape béton ciré pour une uniformité du niveau des sols finis.

Localisation :

Locaux au RDC : sanitaires - locaux cuisine.

9.1.2 Carrelage 15 x 15 avec sous couche acoustique

Carrelage posé sur dalle béton solidarisé à la structure.

Compris sous couche acoustique de type Soukaro Confort, sous Avis Technique et certifiée CSTBat ou équivalent. Performance acoustique : $\Delta L_w = 20 \text{ dB}$ et $\Delta(R_w+C) \geq 0 \text{ dB}$ -

Mise en œuvre suivant avis technique et fiche technique du fabricant.

Pose collée avec colle sous avis technique du CSTB, compris coupes, chutes et joint. Compris joints de fractionnement.

Carrelage de type : « P21 » de chez Pavigrès ou esthétiquement et techniquement équivalent

Format(s) : 15 x 15 cm, pose à joints décalés. Couleur(s) : Au choix de l'Architecte. Finition : Mate.

Couleur(s) joints : au choix de l'Architecte.

Profilés : Profils d'arrêt (cornières) en aluminium anodisé naturel aux passages de portes de type Schlüter - Schiene ou équivalent.

Nota(s) : Réservation à communiquer au lot Gros œuvre qui réalisera les dalles béton et au lot chape béton ciré pour une uniformité du niveau des sols finis.

Localisation :

Locaux au R+1 : sanitaires

9.1.3 Plinthes

Fourniture et pose de plinthes de même facture que le carrelage P21 de chez PAVIGRES ou équivalent. Compris joint souple entre plinthes et carrelages.

Localisation :

Locaux RDC et R+1.

9.2 REVETEMENTS MURAUX

9.2.1 Faïences 15 x 15

Fourniture et pose de faïence posée avec une colle ayant fait l'objet d'un avis technique favorable pour le support concerné, lorsque plusieurs appareils voisinent, les habillages les surmontant devront impérativement régner au même niveau.

Compris coupes, joints de finition, joint silicone qualité sanitaire sur appareils.

Faïences de type : « P21 » de chez Pavigrès ou esthétiquement et techniquement identique.

Format(s) : 15 x 15 cm, pose droite. Couleur(s) : au choix de l'Architecte. Finition : Mate.

Couleur(s) joints au choix de l'Architecte.

Profilés : Profils d'arrêt et d'angles (cornières) en aluminium anodisé naturel aux extrémités verticales et horizontales et au pourtour de la réservation des miroirs fourniture et pose de profils de finition en aluminium anodisé naturel de type Schlüter Jolly ou équivalent. Coupe d'onglet dans les angles.

Nota(s) : Pose hauteur suivant indications en localisation.

Localisation :

Locaux RDC : Sanitaires : hauteur 1.50 m - Locaux Cuisine et Douche : toute hauteur.

Locaux R+1. : Sanitaires : hauteur 1.50 m.

9.2.2 Miroir

Fourniture et pose de miroirs collés à chants chanfreinés.

Les miroirs seront posés dans une réservation dans l'épaisseur du carrelage mural et calepinage dans le format de la faïence.

Dimensions : 0.60 x ht 0.90 m.

9.2.3 Faïences 2 x 2

Fourniture et pose de faïence posée avec une colle ayant fait l'objet d'un avis technique favorable pour le support concerné,

Compris coupes, joints de finition, joint silicone qualité sanitaire sur appareils.

Faïences de type : WINCKELMANS SQUARE 4/5 INCH ou esthétiquement et techniquement identique.

Format(s) : 2 x 2 cm, pose droite. Couleur(s) : Au choix de l'Architecte. Finition : lisse et plat Mate.

Couleur(s) joints au choix de l'Architecte.

Profilés : Profils d'arrêt et d'angles (cornières) en aluminium anodisé naturel aux extrémités verticales et horizontales, fourniture et pose de profils de finition en aluminium anodisé naturel de type Schlüter Jolly ou équivalent, coupe d'onglet dans les angles.

Nota(s) : Pose sur crédence sur hauteur environ 60 cm à aligner avec le 5ème rang de brique.

Localisation :

Locaux RDC : Salles de classes au droit des points d'eau.

Locaux R+1. : Salles de classes au droit des points d'eau.